

Sur ces 225 millions de dollars, 37 millions sont un prêt du gouvernement fédéral à la province, prêt remboursable en principal et intérêt. Il faut déduire cette somme des 225 millions de dollars, ce qui signifie que le gouvernement fédéral aura fourni 188 millions de dollars. Avant de signer l'accord en 1968, Ottawa versait à la province au titre de programmes fédéraux-provinciaux la somme annuelle totale de 8.5 millions de dollars. Quoi qu'il arrive, nous aurions obtenu 8.5 millions par an. Si Ottawa devait continuer à verser annuellement 8.5 millions, et il est à supposer qu'il aurait maintenu cette contribution, Ottawa aurait versé en fin de compte, et indépendamment du programme, 15 fois 8.5 millions soit 127.5 millions. Ces 127.5 millions ne peuvent être considérés comme de l'argent nouveau étant donné que nous les aurions reçus de toute façon. Nous recevions ces paiements avant même la signature de l'accord. Ainsi, sur ces 188 millions supplémentaires il faut déduire, selon moi, 127.5 millions. Cela réduit l'apport du gouvernement fédéral à 60.5 millions.

On nous dit qu'environ 400 personnes seront employées à l'administration du programme. Beaucoup ont déjà été embauchées à des traitements allant de \$15,000 à \$25,000 par an. Soyons modestes et disons que ces employés recevront une moyenne de \$10,000 par an. Si on emploie 400 personnes, selon les chiffres du gouvernement, et que chacune gagne, disons, \$10,000 par an, au bout de 15 ans leurs traitements s'élèveront à 60 millions de dollars. Ainsi il nous reste donc \$500,000 en argent nouveau qu'Ottawa utilisera à la mise en œuvre du programme. Le solde sera fourni par le gouvernement provincial. Sincèrement, celui-ci sera incapable de le faire. Où trouver les 500 millions nécessaires à la province pour la mise en œuvre du programme? Notre population est de 110,000 habitants.

La dette provinciale s'élève actuellement à 110 millions. Ce montant représente une dette directe de \$1,000 pour chaque homme, femme et enfant demeurant dans cette province. Le service de la dette nous coûte plus de 11 millions par année. Par conséquent, la première chose que le gouvernement provincial doit faire, avant de mettre en œuvre le programme de développement et de se procurer la somme de 500 millions dont elle aura besoin est de verser 11 millions pour le service de sa dette actuelle. Monsieur l'Orateur, nos gens n'ont pas les moyens de se permettre cela, car je le répète, il n'y a pas de possibilités d'emploi. J'affirme sérieusement que si le gouvernement veut vraiment venir en aide à notre province et à d'autres qui peuvent se trouver dans une situation analogue, il doit encourager l'industrie à s'établir chez nous et à offrir des emplois à nos gens. C'est ce que nous voulons, monsieur l'Orateur. Si le gouvernement fédéral agissait ainsi, il améliorerait vraiment les relations fédérales-provinciales.

• (1710)

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, c'est pour moi un devoir, aujourd'hui, d'appuyer la motion énoncée en ces termes:

Que cette Chambre déplore que le gouvernement soit à la source de la détérioration des relations fédérales-provinciales, par suite de ses attitudes et politiques intransigeantes, par ses décisions unilatérales et son refus de satisfaire les besoins légitimes des provinces canadiennes, principalement parce qu'il ne met pas à

leur disposition les crédits suffisants pour assurer le développement, l'essor économique et le bien-être de la population.

Monsieur le président, voilà une motion qui touche un problème fondamental et une grande vérité. Le fédéralisme canadien a subi de grands contrecoups sous le gouvernement du très honorable premier ministre (M. Trudeau). En effet, depuis son avènement au pouvoir, il y a quatre ans, ce gouvernement n'a cessé de fouler aux pieds les principes de la collaboration, de la bonne entente, de la consultation, absolument nécessaires pour assurer des relations saines et dynamiques entre les partenaires de la confédération canadienne.

Prenons l'exemple du 21 juin dernier, pour montrer jusqu'où va la détérioration de ces relations. Au fait, c'est un spectacle attristant qu'on donnait à la population qui lisait les journaux. Dans *Le Devoir* du 21 juin, on peut lire, et je cite:

Les débardeurs n'ont rien à attendre de Cournoyer, dit M. Trudeau.

Quel intérêt a le premier ministre du Canada à «descendre», accuser et salir le ministre québécois qui appartient au même parti que lui? Des accusations aussi ridicules sont-elles de nature à assurer de bonnes relations? Certes non.

Quelle compétence a le premier ministre pour se permettre de juger de celle du ministre provincial? D'ailleurs, ce n'est pas l'apanage du Québec d'être la cible de pareilles accusations.

Souvenons-nous de ce qu'il disait du premier ministre de la Colombie-Britannique. Je m'abstiendrai de rapporter ce langage grossier, nullement susceptible d'assurer des relations saines entre les partenaires de la confédération canadienne.

Dans le *Montréal-Matin* du 21 juin, un article signé par M. Joseph Bourdon, et un autre, sur un sujet différent, signé par M. Clément Brown, mettent en évidence le problème suscité par une politique intransigeante, des décisions unilatérales, qui foulent aux pieds les priorités et l'administration des provinces.

Dans le *Montréal-Matin* du même jour, paraissait un autre article coiffé du titre «Pour reprendre le débat constitutionnel, la position du Québec devra être claire.» Dans l'esprit du très honorable premier ministre, peut-être qu'une position claire signifie être entièrement d'accord sur ce qu'il dit, sinon il n'y a pas de dialogue possible.

Certains diront que tel n'est pas le cas. Mais je leur rappellerai les échecs successifs des nombreuses conférences constitutionnelles qui se sont suivies, particulièrement la dernière, tenue à Victoria, et qui équivalait purement et simplement à un échange de menaces. Dans *Le Devoir* du 21 juin, on donne les détails d'un rapport du comité canadien de la Conférence internationale sur le bien-être, dans lequel on dit sans détour que la politique sociale du Canada est déroutante, parce qu'il n'y a aucune coordination des programmes de sécurité sociale entre les différents paliers de gouvernement.

En première page, on peut lire un article sur la sécurité sociale, et qui est intitulé «Marchand s'efforce d'amener Munro et Castonguay à renouer le dialogue.»

Félicitations à M. Marchand.

Mais ce dialogue avait été rompu par qui? Comment? Pourquoi? Dans quel contexte?